

Le logement—Loi

Le député de St. Catharines nous propose de son côté de déduire les intérêts hypothécaires. Selon lui, cette solution permettrait de remédier aux prix élevés des logements et des hypothèques. Cette solution injuste, que je désapprouve, permettrait de déduire les paiements d'intérêts hypothécaires pendant une période donnée. Je refuse cette solution parce qu'elle favorise essentiellement les gros contribuables.

M. Reid (St. Catharines): C'est faux!

M. McDermid: Ils n'ont pas d'hypothèque à payer.

M. Peterson: Chaque fois que l'on permet de déduire certaines dépenses, on favorise toujours les gros contribuables au détriment des petits. Si c'est là sa conception de la justice sociale, si c'est là la solution de remplacement qu'offrent les conservateurs au programme de logement du gouvernement, ils sont vraiment mal placés pour critiquer les mesures concrètes et valables prévues par le bill C-89.

M. McDermid: Donnez des exemples.

M. Peterson: J'ai l'intention justement d'énumérer ces mesures. En résumé, le bill va permettre d'appliquer avec succès le régime canadien de renouvellement hypothécaire et de programme canadien de construction de logements locatifs. En outre, il renferme des dispositions à l'intention des propriétaires, notamment ceux qui le sont pour la première fois et finalement permettra à la SCHL de poursuivre ses activités plus efficacement et de mieux s'adapter aux circonstances, compte tenu des complications financières que nous constatons actuellement sur les marchés canadiens de capitaux.

M. McDermid: Vous vous contentez uniquement de les endetter davantage.

M. Peterson: J'entends le député d'en face. Ses programmes ne sont nullement empreints d'austérité, car ils accordent de l'aide à tous. Cela prouve qu'un tory envisage le XIX^e siècle avec optimisme.

Comme le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) l'a dit, le projet de loi ne représente pas le programme intégral du gouvernement en matière d'habitation. Il fournit un cadre dans lequel nous serons en mesure de réaliser intégralement notre programme. Il répond à de très importants besoins et il constitue pour le gouvernement une arme indispensable pour s'attaquer aux problèmes que pose l'habitation. Cette mesure est importante pour tous ceux qui se trouvent sur le marché du logement: les propriétaires, les futurs propriétaires, les constructeurs de logements locatifs, les locataires, les constructeurs et les institutions de prêt.

Bien qu'il y ait divers moyens d'évaluer l'importance du projet de loi, la façon la plus directe est peut-être d'énumérer brièvement ce que j'estime être les problèmes en matière de logement auxquels le Canada se heurte actuellement et de montrer comment cette mesure servira à les résoudre. Je crois que les députés de tous les partis sont sensibles au désarroi qui étreint les propriétaires obligés de renouveler leur prêt hypothécaire à un moment où les taux sont particulièrement instables. Il ne fait pas de doute que la vaste majorité des quelque 635,000 propriétaires qui doivent renouveler leur prêt hypothécaire au cours de l'année ont les moyens de le faire, sans alourdir indûment le fardeau de leur famille, à cause de l'avoir propre important déjà acquis dans leur maison. Cet avoir et leurs revenus devraient permettre à beaucoup d'entre eux de se tirer de l'épreuve que constitue le renouvellement de leur prêt

hypothécaire, car ils auront les ressources voulues. Quoi qu'il en soit, l'aspect majeur du bill vise les gens qui sont aux prises avec des difficultés réelles, soit ceux qui n'arrivent pas à renouveler leur prêt hypothécaire à cause des taux d'intérêt élevés et qui risquent de perdre leur foyer, ainsi que les familles qui doivent utiliser plus de 30 p. 100 de leur revenu pour payer le principal, les intérêts et les taxes. C'est avant tout aux besoins de ces gens-là que le bill veut répondre.

Nous aimerions donner davantage d'argent aux propriétaires et faire de tous les locataires des propriétaires du jour au lendemain, mais ce que nous faisons en temps de compression budgétaire, c'est répondre aux besoins de certaines personnes en particulier.

C'est pourquoi nous devons examiner certains faits précis. Aux termes du régime canadien de renouvellement hypothécaire, on reconnaissait que les propriétaires ont un revenu sensiblement supérieur à celui des locataires—\$28,000 en moyenne contre \$17,000 respectivement. De même, les propriétaires sont plus riches, ayant des avoirs de \$72,000 en moyenne contre \$9,000 pour les locataires. Les propriétaires qui renouvellent une hypothèque de trois ou cinq ans ont vu la valeur de leur maison augmenter considérablement en quelques années. Par conséquent, un programme universel et onéreux d'aide au renouvellement hypothécaire, comme le prétendent les députés d'en face, ne constituerait en fait qu'un transfert de revenus et ne répondrait pas aux besoins réels. À la veille des jours difficiles qui nous attendent, la plupart de nos programmes devront essayer de répondre aux besoins précis des citoyens les plus menacés. Nous devons réévaluer l'utilité des programmes universels. C'est l'une des raisons pour lesquelles notre attitude à l'égard des propriétaires qui ont des problèmes de renouvellement d'hypothèque, de ceux qui ont de grosses difficultés, est sage, car elle répond aux problèmes les plus importants en cette époque d'austérité.

Il y a bien d'autres choses que j'aimerais dire, mais je me contenterai de répéter pour le moment que nous mettons simplement en œuvre notre programme d'habitation...

L'Orateur suppléant (M. Ethier): À l'ordre. Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures).

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Quand la Chambre a suspendu sa séance à 6 heures, le député de Willowdale (M. Peterson) venait juste de terminer son intervention. De toute façon, je ne le vois pas parmi nous en ce moment et, par conséquent, je donne la parole au député de Calgary-Nord (M. Wright).

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais vous entretenir ce soir du bill C-89, tendant à modifier la loi nationale sur l'habitation et la loi sur la société canadienne d'hypothèques et de logement. En quelques mots, la mesure tend à donner à la Société canadienne d'hypothèques et de logement le pouvoir législatif de mettre en œuvre le plan de report de l'intérêt hypothécaire exposé dans le budget. Elle autorise également la société à prêter sans intérêt aux constructeurs d'immeubles à logements multiples jusqu'à concu-